

Ménopause : l'Agence du médicament rappelle les risques des traitements hormonaux

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2008 00:20:06

L'Agence du médicament a tenu à rappeler mardi que, contrairement à ce qu'affirme une étude récente, le risque de cancer du sein augmente chez les femmes recevant un traitement hormonal de la ménopause (THM).

Cette mise au point intervient après la publication le mois dernier d'une étude réalisée par des gynécologues médicaux, assurant que les femmes ne courent pas de risque particulier de souffrir d'un cancer du sein si elles ont pris un THS dès le début de leur ménopause.

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a réuni en janvier son groupe de travail sur les études relatives aux THM, afin d'évaluer les dernières données publiées sur le sujet. Au terme de cette évaluation, elle estime dans un communiqué que ses recommandations antérieures, datant de mi-2006, "ne sont pas remises en cause".

"Le THM reste indiqué chez la femme ménopausée présentant des troubles fonctionnels liés à la ménopause", rappelle l'Afssaps. "Il doit être prescrit à la dose minimale efficace, pour la durée la plus courte possible, dans le respect des précautions d'emploi et des contre-indications".

En effet, selon les évaluations de l'Agence, "le THM ne confère pas de protection vis-à-vis du risque d'infarctus du myocarde" et "expose les femmes traitées à une augmentation du risque d'accident vasculaire cérébral".

En outre, il y a "augmentation du risque de cancer de l'ovaire chez les femmes traitées par THM, qu'il s'agisse d'estrogènes seuls ou d'associations estroprogestatives, et ce, à partir de 5 ans" d'usage.

AFP